



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAF.FR

NUMÉRO E-E138464

VALABLE JUSQU'AU 03/02/2024

ÉDITÉ LE 12/12/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/02/2015

Forme juridique : SARLU

Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE 809474968

Siret : 809 474 968 00033

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

BPCE ASSURANCES 138261005 N 001

Assurance Responsabilité Civile :

BPCE ASSURANCES 138261005 N 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2022

Raison sociale : F2E GENIE CLIMATIQUE

12/14 RUE CLAUDE GENIN
38100 GRENOBLE

Téléphone : 06 25 06 09 65

Portable : 06 25 06 09 65

Fax :

Site Internet : www.f2e-energies.fr

E-mail : contact@f2e-energies.fr

Responsabilité légale :

BENAMON JULIEN ASSOCIÉ(E) UNIQUE

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	08/02/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	04/02/2020
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	04/02/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE GRENOBLE
8, RUE ETIENNE FOREST
B.P. 298
38009 GRENOBLE CEDEX 01

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.